

## **REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION PROFESSIONNELLE À L'UNIVERSITÉ<sup>12</sup>**

**Résumé :** De nombreux auteurs ont signalé ces dernières années la nécessité d'innover l'enseignement universitaire de la traduction afin de répondre aux besoins de formation des futurs traducteurs. Les pratiques universitaires n'ont pas pourtant beaucoup évolué. Dans le cadre de cette étude, nous nous proposons de mener une réflexion sur l'enseignement de la traduction professionnelle à l'université en contexte européen. Nos considérations porteront sur la contribution de la traductologie à la didactique de la traduction, ainsi que sur l'amélioration des pratiques en vue d'une adaptation de l'enseignement universitaire de la traduction professionnelle aux besoins de la société contemporaine.

**Mots-clés :** enseignement de la traduction, traduction professionnelle, adaptation

**Abstract:** Many authors have underlined the necessity of innovation in the field of teaching translation in academic context in order to meet the training needs of future translators. Nevertheless, academic practices have barely evolved. This study aims at presenting some findings concerning teaching professional translation in European universities. Specific focus will be laid on the way translation studies contribute to the didactics of translation and on the improvement of academic practices taking into consideration the need of translation teaching to adapt to the needs of our society.

**Keywords:** translation teaching, professional translation, market needs.

La pratique de la traduction remonte loin dans le passé, parmi les premières traductions étant celles de la Bible. Les réflexions sur la traduction ne datent pas elles non plus d'hier. Les témoignages démontrent que dès l'Antiquité des érudits comme Cicéron, Horace, Sénèque, Pline le Jeune ou Quintilien se sont interrogés sur la nature et le rôle de la traduction. Voici un extrait de Cicéron (106-43 av J.-C.) qui tente de justifier ses choix dans sa traduction des discours célèbres :

J'ai en effet traduit, des plus éloquents des Antiques, Eschine et Démosthène, les deux discours les plus célèbres ; et je les ai traduits non en interprète, mais en orateur, avec la même présentation des idées et des figures, en adaptant les mots à notre propre langue. Pour ceux-ci je n'ai pas jugé nécessaire de les rendre mot pour mot, mais j'ai conservé dans son entier le genre des expressions et leur valeur. Je n'ai pas cru en effet que je dusse en rendre le lecteur le nombre, mais en quelque sorte le poids.

(Cicéron, *L'Orateur. Du meilleur genre d'orateur*. Texte établi et traduit par Albert Yon, Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres, 1964, p.114).

---

<sup>1</sup> Cristina **Ilinca**, Université de Pitești, ec\_ilinca@yahoo.com

<sup>2</sup> Cette contribution est le résultat du stage d'observation et de documentation déroulé à l'Université de Bourgogne, Dijon, France (septembre-octobre 2013), dans le cadre du projet international *Tradspe- La traduction spécialisée : domaine de recherche pour la construction d'un modèle didactique opératoire en contexte pluriculturel* (BEC0-2011-53-U-46115FT103)

Au cours des siècles suivants, de nombreuses personnalités religieuses, philosophes ou écrivains (St Jérôme, St Augustin, Goethe, Shelley, Schopenhauer, Nietzsche) se sont intéressés à la traduction en tant que résultat et opération mais ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'elle fait l'objet d'une réflexion systématique. Des linguistes comme Jakobson, Mounin, Vinay et Darbelnet considèrent la traduction comme un phénomène purement linguistique. Le terme *Science of translating* apparaît pour la première fois chez Nida (1964) et il est traduit en français par *science de la traduction* (Mounin, 1967). Le terme de traductologie apparaît dans les années 1970, sa paternité est attribuée généralement à Brian Harris mais selon certains auteurs celle-ci est discutable. L'étude de la traduction en tant que discipline universitaire repose selon C. Bocquet sur un fait paradoxal :

Le problème de l'existence d'une science se pose dès lors qu'une discipline entre à l'Université [...] La traduction présente une caractéristique vraiment originale, que c'est l'enseignement des méthodes pratiques de la traduction qui est entré le premier à l'Université avant la naissance d'une théorisation scientifique. (2006 : 24-25)

C'est le même auteur qui offre une explication du phénomène : « ... la traduction était déjà indirectement présente dans l'enseignement universitaire depuis des temps immémoriaux, mais seulement comme mode didactique des langues. » (2006 : 25). Il faut mentionner que dans les années 1970 la traductologie ne s'intéressait qu'à la traduction littéraire, certains auteurs considérant celle-ci comme la vraie traduction. Les études sur les langues de spécialité ou sur la traduction spécialisée étaient assez rares ou limitées à certains champs. Les progrès enregistrés dans tous les secteurs de l'activité humaine et la mondialisation ont entraîné une circulation dynamique des biens, de la communication et de l'information ainsi qu'une grande mobilité des personnes. Ces phénomènes ont déterminé la création de nouveaux termes pour désigner de nouvelles réalités. Les besoins en termes de traduction et de communication multilingue ont entraîné à leur tour l'apparition de nouvelles professions dans le domaine. Nous ne mentionnons ici que quelques métiers qui constituent le reflet de la dynamique socio-économique des dernières trois décennies : pré-traducteur, documentaliste et chercheur, terminologue, traducteur (traducteur technique, traducteur scientifique, traducteur médical, traducteur juridique, traducteur financier, traducteur littéraire, traducteur de veille, traducteur d'émission étrangères, traducteur de nouvelles étrangères), jurilinguiste, traducteur-adaptateur, localis(at)eur, post-traducteur, post-éditeur, éditeur, rédacteur, interprète (interprète de conférence, interprète de liaison). Les langues de spécialité et la traduction spécialisée commencent à être considérées comme des champs d'investigation complexes, ouverts à de nombreuses approches théoriques et pratiques. De nombreux auteurs commencent à examiner la complexité de la traduction spécialisée et les rapports qu'elle entretient avec d'autres domaines de recherche (Kocourek 1982; Wright and Wright 1993 ; Lerat 1995; Gémar 1996; Scarpa 2001; Lavault-Olléon, 2007). Le vecteur qui assure la connexion entre la science et la pratique de la traduction est sans aucun doute l'enseignement de traduction. Se situant dans une approche didactique de la traduction professionnelle, nos propos seront centrés sur deux grands axes : l'enseignement de traduction en contexte européen, l'apport de la traductologie à l'enseignement de traduction. Force nous est de nous arrêter aussi sur la notion de compétence traductionnelle pour voir son évolution et si elle est appréhendée de la même manière par théoriciens, formateurs et monde professionnel. Nous proposons

enfin une remise en question de la démarche traditionnelle utilisée dans l'enseignement de traduction par une proposition de réadaptation en fonction des besoins professionnels actuels des futurs traducteurs.

### **Traduction et traductologie**

Nous avons parlé de la traduction (spécialisée) en tant qu'action humaine et de la traductologie en tant que science de la traduction mais nous n'avons pas défini les termes. Qu'est-ce que donc la traduction ? Qu'est-ce que la traduction spécialisée ? Qu'est-ce que la traductologie ?

Nous ne retiendrons ici que quelques définitions appartenant à de différentes approches de la traduction. Selon J.R. Ladmiral (1979 :11),

la traduction est un cas particulier de convergence linguistique : au sens le plus large, elle désigne toute forme de « médiation interlinguistique » permettant de transmettre de l'information entre locuteurs de langues différentes. La traduction fait passer un message d'une langue de départ ou langue-source dans une langue d'arrivée ou langue-cible.

En partant de l'idée que toute activité humaine a un caractère intentionnel et qu'elle est dirigée toujours vers une finalité, H. Vermeer considère que

toute forme d'action traductionnelle, y compris donc la traduction elle-même, peut être conçue comme une action, comme l'implique le terme. Toute action est motivée par un but, une finalité. [...] Ainsi le mot *skopos* est un terme technique pour représenter le but ou une finalité d'une traduction [...] Qui plus est: une action mène à un résultat, à une nouvelle situation, un nouvel événement ou, peut-être, à un nouvel „objet” (Vermeer 1989: 173 sqq *apud* Nord, 2008 pp 23-24).

Dans cette perspective, voir la traduction comme un simple moyen de faire passer un texte d'une langue source à une langue cible signifierait en donner une image réductrice, en limitant la traduction à sa dimension linguistique. M. Ballard (2006 : 183) met en évidence le caractère complexe de la traduction en distinguant au moins trois dimensions : matérielle, spirituelle et sociolinguistique :

Matérielle parce qu'elle est provoquée par un obstacle qui est la diversité des langues inscrites dans des signes et des relations [...], spirituelle parce qu'elle vise à établir et à transmettre un contenu formalisé qui suppose l'effectuation d'un certain nombre d'opérations mentales telle que la construction du sens ou/et de l'objet du texte ainsi que la production d'équivalences textuelles. [...] sociolinguistique : la traduction est prise dans un contexte d'échange et de communication où interviennent un certain nombre de facteurs sociaux, générateurs de normes et de conventions.

Comme nous avons mentionné plus tôt, on fait en général la distinction entre traduction littéraire et traduction spécialisée. A la base de cette distinction réside la nature des textes à traduire, littéraires ou spécialisés. Il est néanmoins impossible d'imposer des limites bien claires entre les différents genres textuels du fait qu'il existe toujours une contamination entre eux, ce qui pose des problèmes au traducteur quelle que soit sa spécialisation. Dans ce contexte, on ne peut pas parler d'une traductologie qui s'applique de manière différente à la traduction littéraire et à la traduction spécialisée, l'objet de la

traductologie étant l'étude du processus de traduction, or « la démarche mise en œuvre pour exécuter des traductions reste donc la même, quelle que soit la nature du texte à traduire » (Durieux, 2006 : 103).

De façon générale, on peut dire que la traduction spécialisée concerne un matériau qui :

relève d'un genre ou d'un type spécialisé et/ou se rapporte à un champ ou domaine spécialisé pointu (traduction de matériaux dont les sujets renvoient aux domaines du droit, de la finance, de l'informatique, des télécommunication, etc) et/ou se présente dans des formats et des supports particuliers (supports multimédias, film, vidéo) et/ou appelle la mise en œuvre de procédures et/ou d'outils, de protocoles ou de techniques spécifiques (traduction de logiciels, traduction de matériaux multimédia). (Gouadec, 2002 : 37)

En partant de l'idée que la traduction spécialisée doit être basée sur un concept de communication spécialisée qui sert un objectif précis et qui prend en considération des facteurs culturels, Sandrini la définit comme

exteriorisation of specialised knowledge systems and cognitive processes weighed and selected from an information offer (interiorisation) with the objective of disseminating them in another linguistic (interlingual) and cultural context (transcultural) governed by skopos" (2006: 109-110).

Nous pouvons dire que la traduction spécialisée est une activité spécifique qui se définit par la nature du document et des facteurs qui assurent le transfert d'une langue à autre ainsi que par sa finalité et son contexte.

Comme l'étymologie du terme l'indique, la traductologie est le discours sur la traduction, elle se donne comme objet d'étude « de mieux faire comprendre le déroulement du processus de traduction ». (Durieux, 2006 :96). Vu la diversité des aspects que la traduction implique, la traductologie doit mobiliser des connaissances et des méthodes assez variées afin de rendre compte de la nature et de la fonction des facteurs qui assurent les mécanismes de tout processus traductif : des facteurs de nature cognitive, linguistique, pragmatique, énonciative ou socio-culturelle. Une approche interdisciplinaire et pluridisciplinaire s'impose alors dans l'étude sur la traduction. La traductologie peut être ainsi considérée comme un champ de recherche pluridisciplinaire ou comme *une discipline limitrophe* dans le sens qu'elle « se situe effectivement à la frontière de diverses disciplines auxquelles elle emprunte des pans entiers et dont elle mobilise des théories » (Durieux, 2006 : 95-96). Quelques disciplines avec lesquelles elle entretient des rapports très serrés : la linguistique, la psycholinguistique, la sociolinguistique, les sciences de la communication, la philosophie du langage, la psychologie cognitive, les neurosciences. En contexte universitaire, la traductologie doit être vue comme une discipline de recherche et de réflexion sur la traduction dans le sens élargi du terme : la traduction en tant qu'activité traduisante, activité du traducteur et le résultat de cette activité.

### **La compétence traductionnelle**

Le terme de compétence est utilisé dans différents domaines. Il peut exprimer de façon générale la « capacité que possède une personne de porter un jugement de valeur dans un domaine dont elle a une connaissance approfondie » (TLFi). Voici une autre définition donnée par Lasnier :

Une compétence est un savoir-agir complexe résultant de l'intégration, de la mobilisation et de l'agencement d'un ensemble de capacités et d'habiletés (pouvant être d'ordre cognitif, affectif, psychomoteur ou social) et de connaissances (connaissances déclaratives) utilisées efficacement, dans des situations ayant un caractère commun. (2000 :32)

Dans le domaine du droit, elle désigne l'« aptitude d'une autorité publique à effectuer certains actes » (TLFi). Dans le domaine de la sociologie, la compétence sociale est définie de la façon suivante : « Social Competence is possessing and using the ability to integrate thinking, feeling and behaviour to achieve social tasks and outcomes valued in the host context and culture»<sup>1</sup>

Une définition de la compétence professionnelle a été proposée au cours des « Journées internationales de la formation » organisées en 1998 à Deauville :

La compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoir-faire, expériences et comportements s'exerçant dans un contexte précis. Elle se constate lors de sa mise en œuvre en situation professionnelle à partir de laquelle elle est validable. C'est donc à l'entreprise qu'il appartient de la repérer, de l'évaluer, de la valider et de la faire évoluer. (Koebel, 2006:59)

La compétence professionnelle peut donc être définie comme un savoir-faire complexe (connaissances, habiletés, attitudes, valeurs) qui garantit l'efficacité d'un exercice professionnel.

En linguistique, le terme de compétence désigne les connaissances qu'un locuteur possède de sa propre langue qui lui permettent de comprendre ou de s'exprimer. La compétence est définie par Chomski par rapport à la notion de performance linguistique qui désigne l'« usage effectif de la langue dans des situations concrètes » (1965:4).

La notion de *compétence traductionnelle* (*translation competence*) a fait le sujet de nombreuses publications pendant les dernières deux décennies (Schäffner & Adab, 2000 ; PACTE, 2000 ; Pym, 2003). Les termes utilisés à ce propos illustrent la diversité des perspectives : Chesterman (1997) parle de *translational competence*, Nord (1991) utilise *transfer competence*; d'autres auteurs se réfèrent à *translation abilities* ou *skills* (Lowe 1987; Pym 1992; Hatim and Mason 1997). Neubert attire l'attention sur le fait que « any attempt at defining competence must take into account the sheer complexity of the demands that are made on the cognitive faculties and skills of the translator » (2000: 3). Outre les capacités cognitives, les compétences demandées au traducteur peuvent varier en fonction du type de traduction et des circonstances. En ce qui suit nous allons présenter plusieurs points de vue afin de voir comment la définition de la compétence traductionnelle a évolué pendant les dernières deux décennies.

Selon Bell (1991), la compétence traductionnelle repose sur la connaissance de la langue source et d'arrivée, connaissance des genres textuels, connaissances du domaine (*real-world knowledge*), connaissances contrastives, capacités de décodage et encodage composant la « compétence communicative » (grammaire, sociolinguistique, discours). Jean Delisle (1992 : 42) mentionne les cinq compétences suivantes : 1) linguistique

<sup>1</sup> Voir <http://www.dundee.ac.uk/fedsoc/research/projects/socialcompetence>

(capacité de comprendre la langue de départ et qualité d'expression de la langue d'arrivée); 2) traductionnelle (capacité de saisir l'articulation du sens dans un texte, de le rendre sans le déformer dans la langue d'arrivée tout en évitant les interférences); 3) méthodologique (capacité de se documenter sur un sujet donné et d'assimiler la terminologie propre au domaine); 4) disciplinaire (capacité de traduire des textes dans quelques disciplines de base); 5) technique (capacité d'utiliser diverses techniques d'aide à la traduction, telles que traitement de texte, banques terminologiques, machines à dicter, etc.). Souvent critiquée pour ne pas faire « suffisamment justice aux compétences véritablement spécifiques des traducteurs<sup>1</sup> » (Vienne, 1998 :187-190), cette définition met l'accent sur la dimension linguistique de la traduction dans la perspective de la théorie de la traduction interprétative et elle a le mérite de prendre en compte les compétences techniques que le traducteur doit acquérir.

Dans les années '90 on commence à s'interroger de plus en plus sur un autre aspect de la traduction : à qui la traduction est destinée et pourquoi<sup>2</sup>. La théorie du *skopos* commence ainsi à trouver des adeptes à l'extérieur de l'espace allemand notamment grâce aux traductions des études de K. Reiss et de H. J. Vermeer.

Le Groupe PACTE inclut dans sa définition de la compétence traductionnelle non seulement l'idée de compétence linguistique mais aussi des connaissances ou habilités spécifiques à d'autres domaines. Pour PACTE, la compétence traductionnelle présente quatre particularités :

- (1) c'est une connaissance experte que ne possèdent pas tous les bilingues; (2) c'est une connaissance essentiellement opérationnelle et non pas déclarative; (3) elle est constituée de plusieurs sous-compétences interconnectées; (4) la composante stratégique, comme pour toute connaissance opérationnelle, joue un rôle déterminant. (*apud* Hurtado Albir, 2008 :27)

Dans cette perspective, la compétence traductionnelle est une compétence plutôt opérationnelle que déclarative et repose sur cinq sous-compétences et compétences psychophysiologiques :

- Sous-compétence bilingue (connaissances pragmatiques, sociolinguistiques);
- Sous-compétence extralinguistique (des connaissances biculturelles, encyclopédiques et thématiques, textuelles et lexico-grammaticales);
- Sous-compétence de connaissances en traduction (connaissance des principes qui régissent la traduction et des aspects professionnels);
- Sous-compétence instrumentale (utilisation des sources de documentation et les technologies de l'information et de la communication TIC appliquées à la traduction);
- Sous-compétence stratégique (connaissances opérationnelles permettant de planifier le processus et d'élaborer le projet de traduction, d'évaluer le processus et les résultats partiels obtenus en fonction de l'objectif final poursuivi, d'activer les différentes sous-compétences afin de compenser certaines lacunes, et de repérer les problèmes de traduction et d'appliquer les procédures permettant de les résoudre.) (*apud* Hurtado Albir, 2008 :28).

---

<sup>1</sup> Ch. Nord (1991:32) dit à ce propos: «According to this model, every ST is supposed to carry its own "translation instructions" telling the translator how it should be transferred. »

<sup>2</sup> « Nul ne peut traduire avec des chances raisonnables de réussite s'il ne sait réellement POUR QUI (pour quel public) et POUR QUOI (pour quelle utilisation de son texte) il assure une médiation.» (Gouadec, 1990 : 334)

Des auteurs comme Pym (2003) considèrent qu'une approche minimaliste<sup>1</sup> de la compétence traductionnelle permet de poursuivre l'objectif réel de la traduction qu'est la communication entre les humains, et de ne pas confronter les objectifs et les moyens de la traduction:

... we should not lose sight of our aims as translator trainers. Most of the electronic tools are simply techniques that speed up and broaden the production of alternative TTs (cf. what can be done with web searches); others are extensions that favour the authoritative elimination of alternatives (cf. the basic advantages of translation memories and glossaries of all kinds). Translators produce and select from alternatives; the various new technologies do not alter those tasks, they simply make them wider-ranging, dealing with more of the world in less time. To that extent, a minimalist view of competence should help keep us aware of the ends of our tasks, without getting lost in the means. (p.494)

Kiraly (2000 :13,49) distingue entre *compétence traductionnelle* vs *compétence du traducteur*. La *compétence traductionnelle* consiste à acquérir les connaissances nécessaires pour rendre un texte d'une langue source vers une langue cible alors que la *compétence du traducteur* présuppose outre la compétence traductionnelle des facteurs qui tiennent à l'ensemble de l'activité. Selon l'auteur, la compétence du traducteur (*translator competence*)

involves joining a number of new communities such as the group of educated users of several languages, those conversant in specialized technical fields, and proficient users of traditional tools and new technologies for professional interlingual communication purposes.

C'est toujours le même auteur (2000, 30-31 ; 58-59) qui parle aussi de la *professionnalité* du traducteur, ce qui repose sur la capacité de s'adapter aux contraintes éthiques et sociales déterminées par les circonstances de la traduction : gestion des relations avec les experts du domaine ou avec les donneurs d'ouvrage, savoir évaluer ses capacités à mener à terme son travail.

Selon F. Scarpa (2010), la notion de compétence traductionnelle peut être examinée principalement de deux points de vue. Envisager la traduction en tant qu'opération, c'est tenter d'examiner « les processus mentaux activés à certains niveaux de compétence » (p. 285). Du point de vue de la traduction résultat, la description et l'évaluation de la traduction seront effectuées selon des critères associés à différents niveaux de compétence. Au niveau de la traduction opération, l'analyse de la compétence traductionnelle commence par l'identification « des différences entre les processus mentaux et organisationnels du traducteur débutant et ceux du traducteur expert » (p.286). Cette analyse se poursuivra par l'étude des différentes stratégies (Tirkkonen-Condit, 1992 ; Jääskeläinen, 1993), les dimensions de l'unité de traduction (Jakobsen, 2003), le rôle des facteurs affectifs dans le processus de traduction (Jääskeläinen, 1997 ; Laukkanen, 1996), l'utilisation des sources d'information (Künzli, 2001), la visualisation et la créativité en traduction (Balacescu

---

<sup>1</sup> « As an interpersonal activity working on texts (of whatever length or fragmentary status), the training of translators involves the creation of the following two-fold functional competence (cf. Pym 1991): 1. The ability to generate a series of more than one viable target text (TT1, TT2 ... TTn) for a pertinent source text (ST); 2. The ability to select only one viable TT from this series, quickly and with justified confidence. » (Pym, 2003:489)

&Stefanink, 2003 ; Fontanet, 2005). Au niveau de la traduction-résultat, un ensemble de critères d'évaluation peut être défini en vue de l'amélioration de la compétence traductionnelle tant au niveau du processus qu'au niveau de l'évaluation des traductions (Larose, 1998 ; Rochard, 2000 ; Colombat, 2007).

Il serait peut-être intéressant de voir quel est le profil professionnel<sup>1</sup> du traducteur souhaité par le monde professionnel. Prenons, par exemple, le profil décrit sur la page Internet de la Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne :

**Votre profil:** Les traducteurs de la Commission doivent traduire des textes politiques, juridiques et administratifs, ainsi que des textes destinés au web, en principe vers leur langue principale. Souvent complexes, ces textes portent sur tous les domaines d'activité de l'Union européenne (économique, financier, scientifique, technique, etc.). Nous recherchons des **diplômés de haut niveau**, y compris des personnes titulaires de diplômes scientifiques ou de diplômes de lettres en lien avec les politiques de l'UE.

**Qualifications requises:** - aptitude à appréhender des questions variées, souvent complexes, à s'adapter rapidement à des situations évoluant rapidement, à gérer l'information et à communiquer efficacement; - esprit d'initiative et imaginatif, allant de pair avec une grande curiosité intellectuelle et une forte motivation; - capacité d'effectuer un travail cohérent, parfois dans l'urgence, aussi bien individuellement qu'en équipe, et de s'intégrer dans un milieu de travail multiculturel; - aptitude à exercer ses fonctions selon les règles administratives propres à une grande organisation de service public.

**Compétences spécifiques:** Outre ces exigences minimales, valables pour tous les nouveaux venus à la Commission, quelle que soit leur spécialisation, notre profil de recrutement cible des diplômés qui possèdent – ou sont prêts à acquérir – les **compétences spécifiques** indiquées ci-dessous, et qui sont disposés à actualiser ces compétences ainsi que d'autres, aussi longtemps qu'ils resteront en service.

*Compétences linguistiques:* - maîtrise parfaite à tous égards, et notamment sur le plan stylistique, de la langue maternelle / langue principale; - connaissance approfondie d'au moins deux autres langues officielles de l'Union européenne, l'une étant obligatoirement l'anglais, le français ou l'allemand.

*Compétences thématiques:* - bonne connaissance des domaines économique, financier, juridique, technique ou scientifique.

*Compétences en matière de traduction:* - capacité de comprendre les textes rédigés dans la langue source et de les restituer correctement dans la langue cible, en respectant le niveau de langue et le style correspondant à la nature du document à traduire; - capacité d'effectuer des recherches terminologiques et factuelles rapidement et efficacement, tant dans la langue source que dans la langue cible; - capacité de maîtriser la traduction assistée par ordinateur et les outils terminologiques, de même que l'outil bureautique.

([http://ec.europa.eu/dgs/translation/workwithus/staff/profile/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/workwithus/staff/profile/index_fr.htm))

Le texte est structuré en trois parties : votre profil, qualifications requises, compétences spécifiques (compétences linguistiques, compétences thématiques, compétences en matières

<sup>1</sup> A l'instar d'Yániz et Villardón (2006, p. 18), Hurtado Albir affirme que « le profil professionnel définit l'identité professionnelle des individus qui réalisent un travail donné et explique les fonctions principales qui sont accomplies dans cette profession ainsi que les tâches les plus habituelles. Dans ce sens, le profil professionnel est défini à partir des connaissances et des habiletés spécifiques des pratiques professionnelles les plus communes le concernant. Il est important de souligner qu'il s'agit de partir de pratiques professionnelles réussies ainsi que des pratiques dominantes et émergentes. » (2008 : 20)

de traduction). Il faut noter que la description insiste sur la maîtrise des langues de travail sur le plan stylistique et sur l'importance des compétences thématiques. Les compétences relatives à l'utilisation des outils technologiques sont incluses dans les compétences en matières de traduction. Il est aussi à remarquer que dans la rubrique qualifications requises (regroupant compétences cognitives, organisationnelles et sociales), on parle d'imagination, donc de créativité.

Comme nous avons pu remarquer, les points de vue sur la notion de compétence traductionnelle diffèrent selon le cadre théorique (communicatif, cognitif ou psycholinguistique). Les orientations varient d'une vision minimaliste de la compétence traductionnelle jusqu'à des conceptions qui prennent en compte des aspects qui vont au-delà du processus traductif proprement-dit. A notre avis, l'enseignement de la traduction professionnelle doit tenir compte des compétences et des qualifications ou aptitudes requises sur le marché de l'emploi à un moment donné. Il va sans dire qu'il doit s'adapter dans le temps et l'espace et répondre à ces besoins par l'articulation d'une méthodologie pédagogique cohérente. Former des traducteurs professionnels ce n'est pas seulement former des individus capables de faire des traductions, c'est aussi former des individus capables d'apprendre, de communiquer, d'avoir de l'esprit critique, de travailler en équipe ; c'est aussi amener ceux-ci à acquérir des capacités affectives, comportementales ou relationnelles.

### **Formation à la traduction professionnelle en contexte européen**

A lire les études publiées ces dernières années par ceux qui s'intéressent à la traduction et à la didactique de la traduction (enseignants, chercheurs, traducteurs) on se rend compte que dans l'espace européen les pratiques universitaires partagent quelques aspects problématiques. Certains déplorent le fait que le cours de traductologie ou les travaux dirigés de traduction sont absents des cursus, d'autres déplorent le fait que la formation à la traduction repose en grande partie (sinon exclusivement) sur les exercices de version et de thème en privilégiant ainsi seulement la dimension linguistique de l'acte de traduction. Il existe aussi des auteurs qui déplorent le fait que le cours de traduction n'est souvent qu'un moyen de compléter le service d'un enseignant et qu'il peut être assuré par n'importe quel enseignant: « il semble aller de soi que tout enseignant de langue, quel que soit son domaine de spécialité, dispose des compétences nécessaires pour enseigner la traduction » (Chartier, 2006 : 288).

Enseignent la littérature et la civilisation à l'Université des enseignants qui ont un doctorat ou font des recherches en littérature et en civilisation. Il ne viendrait à l'idée d'aucun responsable de section de confier le cours sur la question littéraire au programme d'agrégation à un enseignant qui ne serait pas spécialiste en littérature. Il en est de même pour la question de civilisation. Mais qu'en est-il pour *la question de traduction* ? Car peut-être faudrait-il lui donner ce nom pour pouvoir envisager un jour de la considérer ainsi. *La question de traduction* peut être traitée par n'importe quel enseignant. (Guillaume, 2009 : 150).

Nous reprenons aussi les constats de M. Ballard (2009 :92) sur l'enseignement de traduction à l'université que nous considérons valables non seulement pour le contexte français :

Le cours de traduction à l'Université n'a pas d'objet bien défini (cf. Ballard 1995) ; il est là, il fait partie de l'institution, il est entré dans les habitudes. Chaque année, les enseignants concoctent un poly des thèmes et de versions ; chaque année, les étudiants font ces thèmes et ces versions sans trop réfléchir ; sans trop réfléchir à ce qu'ils font quand on constate la nature de certaines erreurs, et surtout sans trop réfléchir à la finalité de l'exercice : on fait de la traduction parce qu'il faut, bel exemple de sujétion à une convention non écrite ; on fait de la traduction pour avoir un examen ou un concours, bel exemple de sens pratique ! Par ailleurs, la traduction attire, car on peut y apprendre du vocabulaire, surtout si on le découvre pendant le cours grâce à la traduction que l'on n'a pas (ou mal) préparée ; la traduction attire car elle ne demande pas trop d'effort, on peut venir en cours sans préparer et même jeter à l'enseignant quelques bribes de mots par-ci par-là ; et puis surtout, la traduction, à la différence d'autres matières, comme la civilisation, ne comporte pas de programme, pas de cours à apprendre, juste une technique à maîtriser et ce simplement par la pratique, à la différence du permis de conduire où il faut apprendre le code ! Du côté enseignant, le plus souvent on tient à la traduction, persuadé que l'on est que la traduction fait du bien, c'est un exercice de rigueur, mais par la pratique ; on trouve généralement là le vieil antagonisme entre théorie et pratique, on fait donc de la traduction semaine après semaine.

A propos de l'enseignement de traduction dans une université allemande, B. Stefanink remarque que :

Dans la plupart des cours de traduction dispensés dans le cadre de la formation universitaire des étudiants en langues vivantes règne une sorte de malaise. Les étudiants sont insécurisés : ils n'ont pas l'impression de faire des progrès. Ils ne retrouvent guère les considérations didactiques susceptibles de fournir les bases nécessaires à la structuration d'un cours, à la progression dans le processus d'apprentissage, à une utilisation ciblée d'exercices variés. (Stefanink, 1999 : 76).

Ces dernières décennies, l'élargissement de l'Union Européenne a déterminé de forts besoins en traduction. Comme nous avons pu voir plus tôt, les compétences exigées pour travailler en tant que traducteur dans les services communautaires vont de la capacité de s'informer et de faire preuve d'initiative jusqu'à la maîtrise des outils de communication et d'information. Dans l'espace européen, les traducteurs sont formés dans le cadre des universités et dans le cadre des écoles spécialisées comme c'est le cas, par exemple, de la Haute Ecole d'Interprètes et Traducteurs en France. En Roumanie, depuis plus de quinze ans les universités incluent dans leur offre des cursus portant sur la formation à la traduction afin de répondre aux demandes du marché d'emploi. Au niveau licence, les cursus universitaires en matière de langues sont le parcours LMA (Langues Modernes Appliquées d'après le modèle français de LEA - Langues Etrangères Appliquées) et le parcours Langue-Littérature bilingue (roumain-langue étrangère, langue étrangère-langue étrangère). La première filière prépare à des carrières dans le domaine de l'entreprise et de la traduction professionnelle alors que la deuxième prépare aux professions de l'enseignement et de la recherche<sup>1</sup>. Au niveau master on peut identifier des parcours préparant à la profession de la traduction comme Théorie et pratique de la traduction,

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos Toader, M., 2010, « Défis et progrès actuels dans le domaine de la formation à la traduction générale et spécialisée en Roumanie », *Les actes du colloque Les compétences des traducteurs et des interprètes en vue de l'intégration sur le marché du travail actuel*, Timisoara 27-28 mai 2010, pp. 158-171.

Traduction et terminologie, Traductologie, terminologie, communication, Traduction et interprétariat, Théorie et pratique de la traduction et de l'interprétation, Traduction et terminologie juridiques européennes, Discours spécialisé. Terminologies. Traductions, Traduction spécialisée et études terminologiques, Traduction et terminologie spécialisée. A notre connaissance, trois masters européens ont débuté ces dernières années à l'Université de Bucarest et l'Université Babes-Bolyai: le Master européen pour la formation des interprètes de conférences, le Master européen de traductologie-terminologie, le Master européen d'interprétation de conférences. L'appellation de « traduction spécialisée » est utilisée souvent pour les formations qui excluent la traduction littéraire mais qui ne veulent pas se limiter à un seul domaine d'application. Certaines universités opèrent une distinction nette entre la formation à la traduction et la formation à l'interprétariat en proposant des cursus distincts pour les deux professions.

Les langues d'étude prépondérantes sont l'anglais, le français et l'allemand. Certains centres universitaires prévoient un concours d'entrée en master (parfois même en licence) qui repose généralement sur une épreuve écrite de traduction (version, thème) et/ou une épreuve orale qui vise, je cite, la vérification des capacités de mémorisation, de logique du discours, d'expression orale ainsi que le contrôle des connaissances en langues étrangères et langue roumaine. A la différence des centres universitaires européens où l'on déplore l'absence des cours portant sur la théorie de la traduction, la description des cours inclus dans les cursus de master mentionnés plus haut indique une forte composante théorique. Le problème qui se pose le plus souvent c'est le transfert des notions théoriques au niveau pratique, car il ne faut pas oublier que « l'enseignement de la théorie en traduction n'est efficace que s'il est intégré dans des cours pratiques » (Truffaut, 2005:10). Le cours de traductologie et les travaux dirigés sont en général enseignés par différents enseignants, ce qui pose des problèmes au niveau de l'uniformisation des pratiques.

Au niveau doctoral il y a très peu de centres universitaires qui offrent une formation dans le domaine. On identifie rarement dans la description des compétences des directeurs de thèse la mention traductologie et si c'est le cas, ce n'est qu'après la linguistique ou les études culturelles. Ce fait est reflété au niveau de la formation du corps enseignant, la plupart des membres dispensant des cours en traduction ayant obtenu leur titre de docteur en linguistique ou en littérature. Un autre aspect est le fait que la traductologie est placée sous l'étiquette de la linguistique lorsqu'il s'agit de qualifier les thèses et cette situation ne semble pas circonscrite seulement à la Roumanie. La traductologie semble donc être encore à la recherche d'un statut propre non seulement en tant que discipline enseignée à l'université mais aussi en tant que science :

Où place-t-on la traductologie et les thèses sur la traduction sous ces trois étiquettes ? Sous Linguistique ? Sous Littérature ? Sous Civilisation ? Pour certaines thèses, il faudrait les ranger sous les trois étiquettes (quand il s'agit de thèses qui abordent l'acte traductologique dans son contexte linguistique, civilisationnel, littéraire et historique), parfois sous une seule étiquette (quand il s'agit de thèses sur la traduction d'une œuvre littéraire), parfois sous deux (quand il s'agit de thèses sur la traduction d'une œuvre littéraire qui prennent en compte le contexte civilisationnel et/ou linguistique), parfois sous aucune (quand il s'agit de thèses en Traductologie, car il ne faudrait pas confondre Traductologie et Linguistique et ranger un peu trop rapidement les thèses de traductologie sous l'étiquette Linguistique) (Guillaume, 2009 : 151)

Même dans le cas des enseignants ayant rédigé une thèse en traductologie, les « diplômés, en général, certifient la capacité des détenteurs à mener à terme un projet de recherche d'une certaine envergure. Ils ne garantissent pas que les détenteurs aient une compétence certifiée pour l'enseignement. » (Echeverri, 2008 :74-75). Faute d'une formation propre à l'enseignement de traduction, les enseignants procèdent de manière intuitive ou, tout simplement, tentent d'imiter leurs anciens enseignants :

I went into translator training about 35 years ago, two weeks after graduating as a translator. I had a few very inspired trainers (some had been trained as translators, others as language teachers, others were 'just' native speakers with a juridical or technical background), but did this qualify me for translator training? It didn't. At first I tried to imitate the teachers I had liked the best in my own training, but then I felt this was not enough, and I started to develop my own teaching methodology. (Nord, 2005 : 209)

On touche ainsi un aspect très problématique, c'est-à-dire la formation pédagogique des enseignants de traduction. Quelques propositions pédagogiques ont été avancées par des traductologues mais elles n'ont eu qu'un impact isolé : Delisle (1980 - apprentissage par objectifs), Kiraly (2000 - apprentissage par projets). Hurtado-Albir (1999 - apprentissage par tâches, 2008 - apprentissage par compétences). Il est rare que les centres universitaires proposent des cours de pédagogie de la traduction et, si c'est le cas, c'est au niveau des études doctorales. Les stages de formation à la didactique de la traduction sont quasi inexistantes : on peut énumérer ici les stages proposés dans les années 2000 par *The Consortium for Training Translation Teachers* (TCTTT) ou le cours *Translation Teaching and Learning* organisés par l'Université de Leipzig en collaboration avec l'Université de Concepción en 2012. Des conférences et des ateliers de réflexions sont organisés parfois sur le sujet mais ils ne sont pas suivis nécessairement d'une amélioration des pratiques. Il reste à l'enseignant de développer sa propre méthodologie, basée sur les recherches menées en traductologie, sur l'expérience ou tout simplement sur l'intuition. Il faudrait peut-être exister une réflexion et un consensus général sur la question de la formation pédagogique des formateurs afin de mettre les bases d'un enseignement systématique et fonctionnel, organisé autour des besoins des futurs traducteurs.

Dans ce qui suit, nous allons tenter de présenter quelques pratiques d'enseignement de la traduction considérées comme dépassées ou inadéquates en termes d'objectif ou de fonctionnalité et nous essaierons de proposer des solutions afin d'optimiser la démarche pédagogique. Il ne s'agit pas de proposer des solutions tout à fait innovatrices (certaines d'entre elles sont proposées par différents auteurs mais de façon isolée) ou des recettes toutes faites mais de proposer un ensemble de stratégies qui pourra contribuer à l'optimisation de l'enseignement de traduction. Une démarche progressive qui va des tâches simples de traduction à des tâches complexes comme la gestion d'un projet de traduction. Il va sans dire que cette démarche doit être accompagnée d'une réflexion approfondie sur la méthodologie à adopter et les objectifs à atteindre.

Au niveau théorique une distinction bien claire est établie entre la traduction en tant que méthode d'enseignement/apprentissage d'une langue et la traduction en tant que méthode de former les futurs traducteurs à leur métier:

Ces deux aspects de l'activité traduisante diffèrent considérablement par leurs conditions d'exécution, leurs formes, leurs objectifs et leurs finalités. La traduction pédagogique est avant toute chose utilisée comme outil de perfectionnement linguistique. C'est accessoirement

un instrument d'évaluation des plus commodes, perpétué par la traduction et peu de sujet à remise en cause ; mais pour les traducteurs professionnels, la traditionnelle version est au mieux « un exercice qui apprend à faire des versions », sans pour cela apprendre à traduire. (Lavault & Lafon, 1999:4)

Il est à remarquer que les études sur la compétence traductionnelle publiées ces dernières années privilégient la dimension professionnelle de la traduction en mettant en ombre en quelque sorte la dimension linguistique ou textuelle. Or au niveau des pratiques universitaires il arrive malheureusement même aujourd'hui que traduction pédagogique et traduction professionnelle se confondent, la formation des futurs traducteurs reposant en grande partie sur la traduction pédagogique qui accorde une grande importance aux exercices de version et de thème. Les enseignants sont amenés à mettre l'accent surtout sur les compétences linguistiques des étudiants (en première année et pas seulement) et cela en grande partie à cause des lacunes que ceux-ci présentent. En outre, on considère que c'est un exercice utile et une manière de vérifier les connaissances. Les exercices de version et de thème sont donc une bonne occasion d'apprendre du vocabulaire, de consolider des connaissances de grammaire et de préparer pour les concours. On utilise ainsi la traduction comme un moyen d'apprendre une langue étrangère, moyen exclu d'ailleurs des dernières approches en didactique de langues étrangères. On se réfère ici surtout à l'approche actionnelle où la compétence linguistique n'est qu'une compétence parmi autres à acquérir afin d'accomplir une tâche dans un contexte social donné, dans un domaine d'activité particulier. A consulter les méthodes récentes d'apprentissage des langues étrangères on se rend compte qu'aucune d'entre elles ne prévoit d'exercices de traduction. Les centres de langues n'en proposent pas eux non plus à leurs apprenants. On est ainsi amené à affirmer qu'il y a un fort décalage dans un premier temps entre les pratiques didactiques et la théorie dans le domaine de la traduction et dans un deuxième temps, entre les pratiques didactiques de la traduction et les pratiques d'autres disciplines auxquelles elles empruntent des moyens. Il va sans dire que l'enseignement de la traduction doit en premier lieu se fonder sur les recherches en traductologie. Or on propose des théories se basant sur des réalités pratiques mais ces théories ne contribuent pas tout le temps à l'amélioration des pratiques. Elles semblent avoir plutôt un caractère descriptif que prescriptif. Or il n'y a pas « d'amélioration possible de la pratique sans théorisation. » (Gambier, 1986:165). Toute approche, qu'elle soit de nature textuelle, communicative, cognitive ou sociolinguistique, peut contribuer d'une façon ou d'une autre à une démarche didactique cohérente et efficace articulée autour de la traduction qui

a besoin d'être décrite par rapport à des sphères d'existence. Il existe une sphère limbique constituée par les réseaux de qualités et de capacités humaines (émotions, raisonnements, mémoire, instincts, sensations) qui président à l'exécution de l'acte de traduction, comme de toute acte, à cette différence près que la description de l'acte de traduction fait intervenir une première sphère externe où se situent les langues et les textes (ce qui inclut l'identité de l'auteur et du traducteur), ainsi qu'une sphère, que l'on pourrait qualifier de sphère d'influences et de patrons (au sens de modèle), qui enveloppe le tout et régule la réception, les normes d'écritures, on peut y placer aussi les facteurs économiques qui ont incidence sur la traduction. (Ballard, 2006 :183).

Pour ce qui est de la suite de notre étude, nos propos reposeront sur les compétences que les futurs traducteurs doivent acquérir au niveau linguistique, discursif,

traductif ainsi que sur le développement des ressources personnelles. Tout apprentissage passe par une première phase de familiarisation avec l'objet d'étude. Un bon traducteur doit en premier lieu connaître les normes relatives à sa propre langue et culture : normes orthographiques, lexicales, grammaticales, stylistiques dont l'exploitation doit « optimiser l'efficacité de la communication et la lisibilité » (Delisle, 1993 : 46). Vermeer (apud Baker, 1998 :61) propose ainsi de commencer par développer une compétence textuelle en langue maternelle : avant de commencer à traduire l'étudiant doit développer ses compétences en rédaction : travail sur le lexique (polysémie, synonymie, contexte), la syntaxe, les connecteurs, la cohérence et la cohésion, recherches terminologiques portant sur du vocabulaire spécialisé pour arriver enfin à rédiger des textes spécialisés (lettres commerciales, contrats, modes d'emplois etc.) ou textes littéraires (nouvelles, romans, poésies, etc.) en fonction du métier pour lequel il se prépare<sup>1</sup>.

Dans une deuxième étape, des exercices de compréhension en langue étrangère : exercices de reformulation, réécriture, rétablissement de la ponctuation, travail d'approfondissement de certains champs sémantiques (Chartier, 2002 :32-33), identification d'hypotextes, d'allusions (Chartier, 2000 :27). Ces exercices pourront être complétés avec la mise en contraste de titres de journaux (avec ou sans article), de documentaires ou de films faisant intervenir littéralismes et idiotismes, et dans un deuxième temps, mémoire et choix (polysémie, hyper/hyponymie, étoffement, chassé-croisé) (Chartier, 2009 :123). L'étape suivante repose sur l'analyse par l'étudiant d'une traduction sans voir le texte original : il sera amené à identifier des passages qui sentent la traduction, des erreurs portant sur l'orthographe, la morphosyntaxe, les connecteurs, la cohérence, le style. Dans un quatrième temps on propose aux étudiants de faire une comparaison entre un texte et sa traduction (ou deux traductions si c'est possible<sup>2</sup>). Il s'agit d'une activité assez fréquente dans les cours de traduction. Cette analyse contrastive repose sur l'identification des différents procédés de traduction, des erreurs ou des difficultés de traduction pour lesquelles il faut trouver la solution. Cette démarche a à la base la méthode promue par Vinay & Darbelnet dans les années 1960. *Le manuel de stylistique comparée* de Vinay & Darbelnet, malgré les critiques et les réserves exprimées le long des années à cet égard, a le mérite de mettre les bases d'un enseignement de traduction structuré qui oriente vers l'analyse et la réflexion. La comparaison des deux systèmes linguistiques a l'avantage de faire les étudiants prendre conscience non seulement du fonctionnement de la langue étrangère mais aussi de leur propre langue. Mais donner au cours de traduction comme objet principal l'observation de deux systèmes linguistiques par l'intermédiaire d'un texte et sa traduction c'est se borner à une étude purement linguistique. Ce fait est reflété dans les copies des étudiants qui dans la majorité des cas se bornent dans leur traduction à un simple transfert de mots. Proposer en échange aux étudiants de comparer et de commenter (expliquer les choix des traducteurs et les principes qui les motivent) autour de deux ou plusieurs traductions d'un même texte leur permettra d'estimer l'adéquation des traductions à l'original, d'étudier les équivalences et de voir les possibilités qui s'offrent au traducteur. Le jugement d'équivalence contribue

---

<sup>1</sup> Ce type d'activité peut faire l'objet des premiers cours de traduction ou d'un autre cours pratique ou même du cours traductologie à condition que les pratiques des enseignants dispensant ces cours soient coordonnées.

<sup>2</sup> Présenter, par exemple, deux traductions faites à un certain intervalle de temps afin de mettre en discussion le caractère évolutif de la langue (orthographe, dénotation, connotation).

à construire de façon plus consciente sa compétence. Celle-ci s'élabore autour de la reconnaissance de schémas d'équivalence et de la capacité à en construire d'inédit à partir d'un savoir-faire préexistant, tout en négociant leur intégration dans la construction d'un texte qui soit acceptable. Cette identification dynamique constitue une démarche qui peut permettre de baliser l'acte et d'en assurer la transmission selon des moyens empiriques que la simple action par l'imitation. (Ballard, 2003 : 78)

Ce type d'activité permet enfin de mener une réflexion sur l'acte traductif du point de vue de ses enjeux, du public-cible et du contexte ainsi que de développer le sens critique des étudiants par la mise en situation d'observation et de comparaison. .

Ce n'est que dans une cinquième étape qu'un exercice de traduction est proposé aux étudiants. Les textes variés proposés donneront l'occasion aux étudiants de se familiariser avec la notion de genre, de registre ou de cohérence textuelle ainsi que de développer leurs propres qualités : le bon sens (travail sur des textes qui les contraignent à repérer des indices afin de mieux circonscrire le vouloir-dire de l'auteur), l'intuition (repérage et compréhension des allusions, par exemple), la sensibilité (travail sur des aspects de connotation), l'intelligence graphique (travail sur des textes comportant des tableaux, graphiques, etc.) (Fontanet, 2009 : 220-226), la créativité<sup>1</sup> (trouver des solutions à des situations complexes- incompatibilités culturelles, jeux de mots, sonorités, figures de style).

L'effectuation d'un exercice de version suivi d'un exercice de thème sur le même sujet donnera l'occasion aux étudiants de mieux cerner les spécificités des deux langues et de voir quels mécanismes celles-ci engendrent au niveau de l'opération de traduction. Si la durée du cours ne permet pas la traduction de longs textes on peut les réserver pour le travail à la maison et proposer des exercices ciblés sur des textes plus courts. Dans la démarche traditionnelle, toute traduction commence par la simple lecture du texte, or la traduction doit nécessairement tenir compte de l'usage que l'on va faire et du public cible. Présenter le texte à traduire aux étudiants dans un certain contexte, leur permettra de choisir les stratégies nécessaires au niveau de la compréhension et de la rédaction des textes et de respecter les normes et conventions de la langue et de la culture cible selon la fonction de la traduction. Prenons le cas d'un texte médical publié dans une revue scientifique dont la traduction est destinée à des non-professionnels. Le traducteur devra opérer des choix quant aux informations à rendre en langue cible en fonction de leur pertinence par rapport au public cible<sup>2</sup>. D'autres modifications sont susceptibles d'être opérées : certains termes spécialisés seront remplacés par leur explication, les acronymes seront rendus par leur équivalents ainsi que par la traduction des éléments qui les composent, les termes renvoyant à des réalités culturelles seront expliqués ou rendus par des équivalents se référant à des réalités approximatives de la culture cible. La morphosyntaxe subira elle aussi des modifications, les phrases longues seront organisées dans des phrases plus courtes afin de rendre le texte le plus compréhensible que possible.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la démarche intéressante proposée par Bălăcescu&Stefanink (2003, 2009).

<sup>2</sup> "Each text is produced for a given purpose and should serve this purpose. The *Skopos* rule thus reads as follows: translate/interpret/speak/write/ in a way that enables your text/translation to function in the situation in which it is used and with the people who want to use it and precisely in the way they want it to function" (Vermeer *apud* Nord, 1997: 29).

Si la traduction du même texte médical est destinée à des chercheurs ou à des professionnels du domaine de la médecine, on adoptera une démarche plutôt sourcière, le texte cible devant être le plus fidèle que possible au texte original au niveau du contenu, de la morphosyntaxe et du style. Quelle que soit la langue dans laquelle un texte médical est produit, selon Nakos (1995 : 705), il doit satisfaire aux critères suivants : 1. *cohérence* (dans la structure de l'organisation textuelle et dans la démarche intellectuelle suivie.) 2. *lisibilité* (l'emploi de mots simples, clairs, correctement utilisés, de phrases courtes et un plan clair du texte aident à une bonne compréhension du message transmis) ; 3. *précision* du vocabulaire ; 4. *justification* par des références, citations, chiffres, statistiques ; 5. *neutralité*, par l'effacement des marques de l'énonciateur ; 6. *prudence*, qui « est donc de rigueur et devra ménager l'objectivité, garante du caractère scientifique de l'écrit » (Balliu, 2006: 190).

Il est vrai que la traduction à l'université est différente de la traduction professionnelle en termes de finalité, elle est une activité dont le résultat est un texte en langue cible qui ne servira pas à un public cible. Proposer aux étudiants une contextualisation du texte à traduire permettra en quelque sorte de s'approcher d'une situation réelle par une activité de simulation. Dans une étape ultérieure on peut mettre les étudiants en situation réelle de traduction par la réalisation de commandes de traduction qui permettra aux futurs traducteurs de prendre conscience parmi autres de la variété des exigences du donneur d'ouvrage, de l'importance d'une bonne gestion de son activité (temps, outils, argent) ainsi que de la déontologie de la traduction. Il faut donc tenir compte que préparer à la traduction professionnelle c'est préparer à une traduction qui « découle d'un contexte où quelqu'un se trouve en présence de quelques chose à traduire, d'une raison sociale pour le faire, d'une idée sur la nature de la traduction, du temps, de l'espace, de l'argent, et d'une certaine capacité intellectuelle » (Pym, 1997 : 97).

Revenons maintenant à l'exercice de traduction. Une fois l'étape de contextualisation finie, il faut procéder à l'étape d'observation et lecture (et relecture) du texte afin d'identifier le type du texte et de dégager le sens général. L'identification des marqueurs discursifs (connecteurs, déictiques, etc.) permettra de voir l'articulation du texte. Suit l'identification des unités de sens, des mots spécialisés et des figures de style, accompagnée du repérage des difficultés qui conditionnent la compréhension et la réexpression assurant la construction et la transmission du sens. Dans le cas des textes pragmatiques, d'autres éléments peuvent être également présents : des chiffres, des graphiques, des tableaux, des schémas, des symboles, des photos, etc. qui peuvent aider à la compréhension non seulement du texte mais aussi à la description de l'objet, du phénomène, ou du processus en question. La documentation sur le sujet dans les deux langues et la recherche terminologique mettront l'étudiant devant des difficultés qui tiennent à l'instabilité sémantique des termes, à la néologie, aux emprunts, aux calques, à la synonymie ou à la polysémie. A ce niveau il faut rendre les étudiants conscients du fait que ces choix impliquent la responsabilité du traducteur, son texte pouvant avoir des conséquences désastreuses, surtout dans le cas des textes spécialisés.

Suit l'étape de réécriture du texte cible, c'est-à-dire la mise en pratique du vocabulaire et de la langue. La recherche documentaire préalable permet de se familiariser avec le domaine en question et sa terminologie; parfois des recherches terminologiques ponctuelles sont nécessaires lors de la phase de restitution. Les dictionnaires bilingues, les banques de terminologies et les dictionnaires encyclopédiques sont des outils indispensables. C. Durieux attire cependant l'attention que « le traducteur doit lire un

dictionnaire bilingue non pas en considérant que les termes qui y figurent sont des propositions de traduction, mais en balayant les différentes correspondances proposées par un terme, il doit chercher à cerner le champ sémantique de ce terme dans la langue de départ, afin d'appréhender pleinement l'idée qu'il véhicule » (2010 :112). Suit l'étape où l'étudiant s'initie à « l'interprétation, à la restitution du discours, qui [l'étudiant] apprend à reconstruire un sens en se démarquant des normes et conventions de la langue et de la culture de départ (étrangère) » (Lavault-Olléon, 2006 : 245). Le texte doit être rendu dans une langue d'arrivée fluide qui respecte les usages et les spécificités culturelles, car il faut toujours garder à l'esprit que la traduction spécialisée ne présuppose pas seulement un transcodage terminologique, le texte spécialisé étant porteur (comme tout texte d'ailleurs) « d'éléments rhétoriques, de jeux linguistiques, de références intertextuelles et d'allusions culturelles » (Durieux, 2010 :31). Le commentaire de traduction a pour vocation d'amener les étudiants à réfléchir sur les difficultés et les contraintes inhérentes à l'activité de traduction, de justifier leur choix tout en mettant à profit les connaissances théoriques acquises dans le cours de traductologie ou de spécialité. En général, les étudiants n'aiment pas tout ce qui s'apparente à la théorie, c'est donc à l'enseignant de trouver les moyens de les rendre réceptifs à cet aspect, car « c'est par la nomination, par l'utilisation d'une terminologie spécifique que l'on apprend et assimile un objet de connaissance et une pratique » (Ballard, 1992 : 7)

Pour ce qui est de l'étape de l'évaluation, celle-ci peut être faite de façon globale ou de façon ponctuelle, suivant les objectifs visés. Selon J. Delisle (2001 : 221-221), l'évaluation de la traduction d'un texte pragmatique consiste à savoir si sa reformulation dans la langue cible satisfait aux critères suivants: *exactitude* (restitution du sens du message), *conformité* (aux règles d'écriture du genre textuel auquel appartient la traduction), *précision*, *pertinence*. L'évaluation peut être faite par l'étudiant lui-même (autoévaluation), par un autre étudiant ou par le professeur. Une évaluation selon des critères et une mise en commun des difficultés rencontrées permettront à l'étudiant de voir sur quels aspects il doit encore insister dans son apprentissage mais aussi de développer son esprit critique et de comparer les stratégies adoptées par ses collègues et par lui-même. Tout cela nous amène à croire que « enseigner à traduire, c'est faire comprendre le processus intellectuel par lequel un message donné est transposé dans une autre langue, en plaçant l'apprenti-traducteur au cœur de l'opération traduisante pour lui en faire saisir la dynamique » (Delisle, 1980, p. 16).

Le plus souvent on est amené à croire que les étudiants ont tous de bonnes compétences en ce qui concerne l'utilisation des outils informatiques, étant donné que les jeunes générations passent beaucoup de temps devant l'ordinateur. On est pourtant souvent surpris de voir qu'ils ont du mal à gérer de façon efficace des outils simples de traitement de texte et même leur messagerie électronique. C'est un volet qui mérite toute l'attention, les compétences techniques étant indispensables dans la profession de traducteur. Il est ainsi nécessaire de prévoir des cours portant sur l'utilisation des outils informatiques généraux et surtout des outils informatiques du traducteur. Les futurs traducteurs doivent avoir des compétences excellentes dans la recherche documentaire et terminologique avancée sur Internet ou dans l'utilisation des logiciels de traduction assistée par ordinateur (TAO). Malgré leurs limites, les nouvelles technologies langagières permettent d'optimiser la productivité de ses utilisateurs et la rentabilité de leurs traductions. De cette manière, les étudiants seront mieux préparés à gérer un volume considérable de travail et à respecter des échéances.

## Conclusions

Vu la complexité des exigences sur le monde professionnel, la formation à la traduction doit être conçue en fonction de l'ensemble des compétences et qualifications requises sur le marché de l'emploi. Réduire l'enseignement de la traduction au développement d'une seule compétence serait former des traducteurs qui ne reçoivent pas une vision d'ensemble des multiples facettes de cette profession. Il s'impose donc une vision pragmatique reposant sur la dimension sociale et fonctionnelle de la traduction en tant qu'acte de communication et sur le rôle des facteurs impliqués dans l'activité traduisante. Comme C. Wecksteen le remarque, « le propre d'un enseignement universitaire est de faire réfléchir et de développer l'esprit critique, ce qui est le propre de la traductologie. » (2009 :69). Un enseignement basé sur les résultats des recherches en traductologie et sur l'usage des nouvelles technologies langagières sera apte à répondre aux exigences du monde contemporain en matière de traduction.

## Références bibliographiques:

- Baker, M., 1998 (éd.), *Routledge Encyclopaedia of Translation Studies*, London/New York, Routledge.
- Balliu, C., 2006, « Traduire la médecine. Déverbalisez et tout reste à faire » in Lederer, M. (ed), *Le sens en traduction*, Caen, Coll. Cahiers Champollion, pp. 187-192.
- Ballard, M., 1993, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Nathan.
- Michel Ballard (éd.), 1995, « Objectif : traduire, ou traduire : objectifs ? », *Les langues modernes*, no 1, pp. 25-36.
- Ballard, M., 2003, *Versus : la version réfléchie. Repérages et paramètres*, Paris, Ophrys.
- Ballard, M. (éd.), 2006, *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras, Artois Presses Université.
- Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université.
- Balacescu, J., Stefanink, B., 2003, « Modèles explicatifs de la créativité en traduction », *Meta* vol. 48, no 4, pp. 509-525.
- Bell, R.T, 1991, *Translation and Translating. Theory and Practice*, London/New York, Longman.
- Bocquet, C., 2006, « La traductologie : préhistoire et histoire d'une démarche épistémologique » in Ballard, M. (éd.), *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras, Artois Presses Université, pp. 23-36.
- Chartier, D., 2000, *La traduction journalistique*, Toulouse, TUM.
- Chartier, D., 2002, *L'épreuve de traductologie à l'agrégation interne d'anglais*, Paris, Ellipses.
- Chartier, D., 2006, « La traductologie : une grande absente » in Ballard, M. (éd.), *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras, Artois Presses Université, pp. 283-293.
- Chartier, D., 2009, « Version vs traduction. Enjeux et finalités » in Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université, 113-127
- Chesterman, A, 1997, *Memes of Translation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Chomsky, N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge MA, MIT Press.
- Cicéron, 1964, *L'Orateur. Du meilleur genre d'orateur*. Texte établi et traduit par Albert Yon, Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres.
- Collombat, O., (dir.), *Formation des traducteurs*, Paris, La Maison du dictionnaire, pp.77-79. (accessible en ligne à <http://pagesperso-orange.fr/michel.rochard/textes/rennes2d1999.pdf> (consulté le 21.09.2013)
- Delisle, J., 1980 *L'analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J., 1992, « Les manuels de traduction : essai de classification », *TTR*, vol. V, no 1, pp. 17-47.
- Delisle, J., 1993, *La traduction raisonnée*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J., 2001, « L'évaluation de la traduction par l'historien », *Meta*, vol. 46, n° 2, pp. 209-226.

- Durieux, C., 2006, « La traductologie : une discipline limitrophe » in Ballard, M. (éd.), *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras, Artois Presses Université, pp. 95-104.
- Durieux, C., 2010, « Transparence et fonctionnalité » *Synergies Tunisie*, n° 2, pp. 31-38.
- Echeverri, A., 2008, « Énième plaidoyer pour l'innovation dans les cours pratiques de traduction. Préalables à l'innovation? » *TTR*, vol. 21, n° 1, 2008, pp. 65-98.
- Fontanet, M., 2005, « Temps de créativité en traduction », *Meta*, vol. 50, no 2, pp. 432-447.
- Fontanet, M., 2009, « Enseignement de la traduction : recherche d'un équilibre sensible » in Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université, pp. 217-235.
- Gambier, Y., 1986, « Théorie/pratique : une fausse alternative pour un concept dynamique de la traduction », *Meta*, vol. 31, no 2, p. 165-172.
- Gémar, J.-C., 1996, « Les sept principes cardinaux d'une didactique de la traduction » *Meta*, vol.41, no 3, pp. 495-505.
- Gouadec, D., 1990, « Traduction signalétique », *Meta*, vol. 35, no 2, pp. 332-341.
- Gouadec, D., 2002, *Profession : traducteur*, Paris, La maison du dictionnaire.
- Guillaume, A., 2009, « La traduction : théorie(s) et pratique(s), diachronie et synchronie » in Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université, pp. 145-157.
- Hatim, B., Mason, I., 1997, *The Translator as Communicator*, London, Routledge.
- Hurtado, A., 1999, *Enseñar a traducir : metodología en la formación de traductores e intérpretes, teoría y fichas prácticas*. Madrid, Edelsa.
- Hurtado Albir, A., « Compétence en traduction et formation par compétences » *TTR*, vol. 21, no 1, 1er pp. 17-64, <http://id.erudit.org/iderudit/029686ar>, consulté le 30 septembre 2013.
- Kiraly, D., 2000, *A Social Constructivist Approach to Translator Education. Empowerment from Theory to Practice*, Manchester, St Jerome.
- Koebel, M., 2006, « Réflexions sur quelques enjeux liés à la notion de compétence », *Utinam*, 6, pp. 53-74.
- Kocourek, R., 1982, *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter Verlag.
- Künzli, A., 2001, « Experts vs novices: L'utilisation de sources d'information pendant le processus de traduction » *Meta* vol. 46, no 3, pp. 507-523.
- Jääskeläinen, R., 1993, « Investigating translation strategies » in Tirkkonen-Condit, S. Laffling, J., (éds), *Recent Trends in Empirical Translation Research*, Joensuu, University of Joensuu Press, pp. 99-120.
- Jääskeläinen, R., 1997, *Tapping the process: An explorative study of the cognitive and affective factors involved in translating*. Joensuu, University of Joensuu Faculty of Arts (thèse de doctorat)
- Jakobsen, A. L., 2003, « Effects of think-aloud on translation speed, revision, and segmentation », in Alves, F. (éd.), *Triangulating Translation: Perspectives in Process Oriented Research*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 69-95.
- Ladmiral, J.-R. 1979, *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot.
- Larose, R., 1998, « Méthodologie de l'évaluation des traductions » *Meta*, vol. 43, n° 2, pp. 163-186.
- Lasnier, F., 2000, *Réussir la formation par compétences*, Montréal, Guérin.
- Lavault-E., Lafon, M., 1999, *Le traducteur, de l'édition à l'université - Pratiques professionnelles et pratiques d'enseignement, Les Cahiers de l'ILCE*, n° 1, Université Stendhal Grenoble.
- Lavault-E., 2006, « Traductologie et/ou professionnalisation » in Ballard, M. (éd.), *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras, Artois Presses Université, pp. 237-251.
- Lavault-Olléon É. (éd.), 2007, *Traduction spécialisée : Pratiques, théories, formations*, Berne, Peter Lang Publishing.
- Laukkanen, J., 1996, « Affective and Attitudinal Factors in Translation Processes », *Target* 8, Amsterdam, John Benjamins B.V., pp. 257-274.
- Lerat, P., 1995, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.

- Lowe, P., 1987, « Revising the ACTFL/ETS scales for a new purpose: rating skill in translating » in Rose, M.G. (éd.) *Translation Excellence: Assessment, Achievement, Maintenance. American Translators Association Scholarly Monograph Series*, Binghamton, University Center of Binghamton, pp. 53-61.
- Mounin, G., 1967, « La linguistique et les problèmes de traduction », *Linguistique et traduction* (1976), Bruxelles, Dessart et Mardaga, pp. 71-76.
- Nakos, D., 1995, « L'objectivité dans les langues de spécialité – cas particulier de la médecine de soins (étude comparée du français et de l'anglais) », *Meta*, vol.40, no 4, pp. 701-706.
- Neubert, A., 2000, « Competence in Language, in Languages, and in Translation » in Schäffner, C., & Adab, B. (éds.) *Developing Translation Competence*, Amsterdam, John Benjamins, pp.3-18.
- Nida, A., E., 1964, *Towards a Science of Translating. With Special Reference to Principles and Procedures Involved in Bible Translating*, Leiden, Brill.
- Nord, C., 1991, *Text Analysis in Translation*, Amsterdam, Rodopi.
- Nord, C., 1997, *Translating as a Purposeful Activity-Functionalist Approaches Explained*, Manchester, Jerome Publishing.
- Nord, C., 2005, « Training Fonctional Translators », dans M. Tennent, (dir.), *Training for the New Millenium*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, pp. 209-223.
- Nord, C., 2008, *La traduction: une activité ciblée, Introduction aux approches fonctionnalistes* (traduction de Berverly Adab), Arras, Artois Presses Université.
- PACTE, 2000, « Acquiring Translation Competence: Hypotheses and Methodological Problems of a Research Project », in Beeby, A., Ensinger, D., Presas, M. (éds), *Investigating Translation* , Amsterdam: John Benjamins, pp.99-106.
- Pym, A., 1992, *Translation and text transfer*, Francfort, Peter Lang.
- Pym, A., 1997, *Pour une éthique du traducteur*, Arras, Artois Presses Université.
- Pym, A., 2003, « Redefining Translation Competence in an Electronic Age. In Defence of a Minimalist Approach », *Meta*, vol. 48, n° 4, pp. 481-497.
- Rochard, M., 2000, « La révision : instrument essentiel de la pédagogie de la traduction » in Gouadec, D.,&Colombat, I., 2007, « La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction », *The Journal of Specialised Translation*, no 12, pp. 37-54.
- Sandrini, P., 2006, *LSP translation and globalization*, in Gotti, M., Sarcevic, S. (eds.) *Insights Into Specialized Translation*, Bern, Peter Lang, pp. 107-120.
- Scarpa, F., 2001, *La traduzione specializzata*, Milano, Ulrico Hoepli.
- Scarpa, F., 2010, *La traduction spécialisée. Une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Schäffner, C, Adab, A., 2000, *Developing translating competence*, Amsterdam, John Benjamins.
- Stefanink, B., 1999, « Ethnotraductologie : ethnoscience et traduction » in Tenchea, M. (éd), *Etudes de traductologie*, Timisoara, Mirton, p.76-100.
- Stefanink, B., Balacesu, I., 2009, in Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université, pp.285-315.
- Tirkkonen-Condit S., 1992, « The Interaction of World Knowledge and Linguistic Knowledge in the Processes of Translation: a think-aloud protocol study » in Lewandowska-Tomaszczyk B., Thelen, M. (éds.), *Translation and Meaning*, Maastricht, Euroterm, pp. 433–440.
- Toader, M., 2010, « Défis et progrès actuels dans le domaine de la formation à la traduction générale et spécialisée en Roumanie », *Les actes du colloque Les compétences des traducteurs et des interprètes en vue de l'intégration sur le marché du travail actuel*, Timisoara 27-28 mai 2010, pp. 158-171.
- Trésor de la langue française informatique* : <http://www.cnrtl.fr>
- Truffaut, L., 2005, « Le cours pratique de traduction. Trois exemples (couple allemand-français) », *Meta*, vol. 50, no 1, pp.9-35.
- Vienne, J., 1998, « Vous avez dit compétence traductionnelle ? » *Meta*, vol. 43, n° 2, pp. 187-190.
- Vinay, H.-P., Darbelnet, J., [1958], 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

*Studii de gramatică contrastivă*

Yániz, C., Villardón, L., 2006, *Planificar desde competencias para promover el aprendizaje*, Bilbao, Universidad de Deusto.

Wecksteen, C., 2009, « Traductologie et optimisation de l'enseignement de traduction » in Ballard, M. (éd.), 2009, « Traductologie et enseignement de traduction à l'Université », Arras, Artois Presses Université, 65-91.

Wright, S.E., Wright, L., 1993, *Scientific and technical translation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Sites Internet consultés :

[http://ec.europa.eu/dgs/translation/workwithus/staff/profile/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/workwithus/staff/profile/index_fr.htm)

**Cristina ILINCA** is a lecturer PhD in theory and practice of translation at the University of Pitești, Romania. Her research focuses on specialised translation and discourse analysis. She has been working as a freelance translator since 2003.